

Envoi par courriel et par télécopieur : 1-819 477 8442

Monsieur Jean-Philippe Langlois  
Service de l'aménagement  
MRC de Drummond  
436, rue Lindsay  
Drummondville (Québec)  
J2B 1G6

Québec, le 29 juin 2012

**Objet :   Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à  
Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ4 (questions nos. 1 à 5)**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous adresse les questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 juillet prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j. : Annexe de questions

# Questions à la MRC de Drummond

## 1- Assemblée du 7 mars 2012

- **La commission désire obtenir une copie intégrale du procès verbal de l'assemblée de la MRC de Drummond du 7 mars 2012.**

## 2- Avis du comité d'Aménagement

Un des « attendus » du *Règlement modifiant le schéma d'aménagement relatif à un complexe environnemental et énergétique sur le site de Waste Management* se réfère à un avis favorable émis par les membres du comité d'Aménagement sur la modification du PGMR (document déposé DB5, p. 1).

- **La commission désire obtenir une copie de cet avis.**

## 3- Avis du comité de gestion des matières résiduelles

Un des « attendus » du *Règlement modifiant le règlement MRC-465 relatif au Plan de gestion des matières résiduelles* se réfère à un avis favorable du comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond concernant la demande de Waste Management (document déposé DB6, p. 1).

- **La commission désire obtenir une copie de cet avis.**

## 4- Objectifs du PGMR

Le PGMR de 2004 de la MRC de Drummond présente les objectifs de mise en valeur des matières résiduelles fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 (document déposé DB12, tableau 6.1, p. 194).

- **La MRC pourrait-elle nous présenter les résultats obtenus depuis 2004 quant à l'atteinte de ces objectifs sectoriels et de l'objectif global.**

## 5 Suivi d'une question posée en audience

Lors de la première séance de l'audience, M. Jean-Philippe Langlois a proposé de vérifier pourquoi la distance séparatrice entre les constructions et le site d'enfouissement a été établie à 200 m ainsi que les modalités d'application de cette distance (transcription de la séance du 23 mai, DT1, p. 91)

- **SVP fournir l'extrait pertinent du procès-verbal de la réunion du comité d'aménagement tenue à l'été 2011.**